



N°299

MAIRIE - 21, rue Ar Mor - 29460 LOGONNA-DAOULAS - 02.98.20.60.98 - mairie.logonnadaoulas@wanadoo.fr / www.logonna-daoulas.fr
HORAIRES ACCUEIL MAIRIE : Lundi : Fermeture - Du mardi au vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-17h30 - Samedi : 8h00 - 12h00

AGENDA DU MOIS

15 et 29 mars

Yoga du rire

18 mars

Conseil municipal

19 mars

Cérémonie Anciens
Combattants

23 mars

Elections municipales

27 mars

Sortie Asambles

En avril

Foire aux Livres
Atelier d'écriture
Charnaval défile
Stage de zumba
Concours de dessin

Le printemps arrive... Après ces longs mois d'hiver chargés de pluie et de tempêtes, le printemps pointe enfin son nez. Les jours rallongent, les primevères parsèment nos talus et annoncent des jours meilleurs...

Notre commune n'a pas souffert d'inondations graves ni de dégâts majeurs, mais nous avons subi plusieurs épisodes de grands vents. Les agents du service technique ont effectué un total de 179 heures de travail liées directement aux intempéries : élagage des arbres, réparation de fuites et d'un nombre considérable de panneaux routiers.

Les agents d'entretien des lignes téléphoniques et électriques sont intervenus plusieurs fois sur la commune entre les mois de décembre et février, notamment pour réparer des réseaux endommagés par la chute des arbres. (Cf communiqué de l'ERDF page suivante).

Les coupures de courant électrique ont touché de nombreux foyers logonnais et des villages entiers ont dû s'organiser, parfois pendant plusieurs jours, pour vivre sans électricité. Nous saluons à cette occasion, la solidarité et l'entraide qui se sont naturellement mises en place : signalement en mairie des personnes âgées et seules, prêts de groupes électrogènes entre foyers, et parfois même partage de pique-niques à la bougie....



La nouvelle mairie a ouvert ses portes au public depuis le 19 février. Située au 21 de la rue Ar Mor, elle offre un accueil plus spacieux et plus confidentiel ainsi qu'un poste internet accessible au public pendant les heures d'ouverture.

Les 6 logements situés derrière la Mairie seront livrés début juin. La procédure d'attribution est en cours et il reste peu de temps pour déposer un dossier.

► Communiqués de Mairie

■ NUMÉROS UTILES

- ☎ **MEDECIN** : Dr. BRIANT 02.98.20.70.14
☎ **MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE** : 15
☎ **INFIRMIERS** :
BOCQUET/SALAÜN-CALVEZ : 02.98.20.62.13 / 06.07.87.23.77.
LAFOSSE/QUEGUINER : 02.98.20.60.62 / 06.09.27.91.70
☎ **KINESITHEAPEUTE** : Karine LE COZ : 02.98.20.70.20
☎ **PHARMACIE DE GARDE** : 32.37
☎ **DENTISTE DE GARDE** : 02.98.90.55.77
☎ **GENDARMERIE** : 17 ☎ **POMPIERS LE FAOU** : 18
☎ **CROSS CORSEN** (sauvetage en mer) : 112 ou VHF canal 16
☎ **SPAC** : 02 98 85 49 66 **astreinte** : 06 11 74 64 98 (7j/7j et 24h/24h)
☎ **PÔLE SOCIAL** (Place St Yves – Daoulas) : 02 98 25 84 23
☎ **CLIC** : accueil de Daoulas : 02 98 46 49 89
☎ **Point Accueil Ecoute Jeunesse** : 02 98 81 17 62
☎ **Centre Départementale d'Action Social** : 02 98 21 80 20

URBANISME

Déclarations préalables

BOULIC Hervé	12, rue de Prat Pan	Panneaux photovolt.	01/02
SALOU Catherine	1, Clemenech'y	Clôture	06/02
COLIN Pascal	3, rue Traverse	Clôture	13/02
BOUGUEN Glen	15, Goasven	Abri-jardin	13/02

Permis de construire

BOULCH Jean-F.	Pennavern	Rénovation bâtiment	01/02
----------------	-----------	---------------------	-------

ETAT-CIVIL

Naissances

- Lanna GUILLERM, 22, résidence de la Source, née le 4 février 2014 à Brest.
- Owen PERENNES, 2, résidence ar Stivell, né le 20 février 2014 à Landerneau.
- Alwena LE GUERANNIC CROZON, Hellen, née le 23 février 2014 à Brest.

Décès

- Marie-Françoise ROUDAUT, veuve LE JEUNE, 72 ans, domiciliée 4, route du Centre Nautique, décédée le 9 février 2014 à Brest.
- Roger POULIQUEN, 81 ans, domicilié 4, impasses des Alouettes, décédé le 15 février 2014 à Brest.
- On nous prie d'annoncer le décès de Jeanne SEVERE, veuve LE BOT, 104 ans, décédée à l'EHPAD de Daoulas.



DECES DE JEANNE LE BOT

La doyenne de la commune est décédée le 20 février 2014. Jeanne Le Bot, née Sévère, était restée vivre dans maison au village de Roscurunet jusqu'à ses 100 ans passés, puis avait emménagé à l'EHPAD de Daoulas où elle avait fêté ses 104 ans en septembre dernier.

■ STATIONNEMENT DE LA REMORQUE DECHETS VERTS

Terrain de foot : 01/03
Gorrequer : 08/03
Rumenguy : 15/03
Le Mengleuz : 22/03
Kerjean-Kerliver : 29/03
Place du marché : 5/04

■ SALLE KEJADENN

La salle sera fermée au public pendant la semaine du 3 au 7 mars pour cause de travaux de ponçage sur le parquet.

Vous pouvez dorénavant télécharger les conventions et autres documents de location de la salle en allant sur le site de la commune :

www.logonna-daoulas.fr

■ CADASTRE

Le service du cadastre va entreprendre une opération de mise à jour du plan cadastral communal, en ce qui concerne les constructions neuves, les additions de constructions, les démolitions et toutes autres constructions ne figurant pas au plan cadastral.

Un géomètre sera donc amené à pénétrer dans les propriétés privées et publiques afin de recenser et de lever tous les changements ne figurant pas au plan.

■ RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (garçons et filles) doivent se faire recenser en mairie dans le mois suivant leur seizième anniversaire. Se munir du livret de famille.

PENSEZ-Y ! Plus de 200 logonnais sont inscrits à la newsletter et reçoivent le bulletin directement sur leur messagerie. Pratique !
www.logonna-daoulas.fr

Communiqués

ERDF

La récente tempête de fin d'année a montré tous les risques que présente une proximité trop forte de la végétation par rapport aux réseaux de distribution électrique. Nombre de nos administrés en ont subi les conséquences par des coupures d'électricité souvent longues.

Voici quelques rappels pour inciter tous les propriétaires d'arbres à en réaliser l'élagage et même parfois l'abattage si nécessaire.

L'ELAGAGE, une action indispensable

Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entraîner des accidents corporels graves.

Il est donc nécessaire d'élaguer ou faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.

Qui est responsable ?

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain où sont implantés des arbres, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés, fossés)

Dans ce cas 2 possibilités s'offrent à moi : Confier mon élagage à une entreprise spécialisée ou effectuer moi-même l'élagage.

Des plaquettes d'information sur le sujet sont à disposition à la mairie pour expliquer dans les 2 cas les démarches à suivre.

Le propriétaire ou exploitant d'une parcelle a également la responsabilité de ne pas planter d'arbre sous les lignes existantes ou à proximité immédiate de celles-ci.

Le saviez-vous ? : Lorsque des branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €. En cas de manque d'entretien votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

Réseau de Transport d'Electricité

Des travaux d'élagage et d'abattage nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à 225000 volts « Squvidan-Treflevenez » vont être entrepris sur le territoire de la commune à dater du 22 avril prochain.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE à l'entreprise Bro Leon.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement causés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise :

Mr Christophe Raguenes
ZA breignoù coz
29860 Bourg Blanc
06 20 00 73 51

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :
Stéphane Le Gal : 02 98 66 60 00

Syndicat du Bassin de l'Elorn

Aide à l'identification et gestion des espèces exotiques envahissantes

A la fin de l'automne 2013, le Syndicat de Bassin de l'Elorn a proposé une formation sur le thème de la **gestion des espèces exotiques envahissantes**, à l'ensemble des communes situées sur le territoire du SAGE de l'Elorn et plus particulièrement aux services techniques. 86 personnes ont ainsi suivi cette formation.

Actuellement, suite à ces journées de formation, des documents sont remis à chaque commune. Ces distributions s'échelonnent jusqu'à la fin du mois de mars 2014 : documents d'aide à la reconnaissance, cartes à compléter pour poursuivre la localisation de ces espèces exotiques, guide technique de terrain d'aide à la gestion. L'accompagnement des communes va également se poursuivre durant toute l'année 2014.

Renseignements :

Annaïg Postec : 02 98 25 93

Communauté de Communes

Son rôle : La CCPLD aménage des zones d'implantation de nouvelles entreprises industrielles, tertiaires ou commerciales, la création de logements conventionnés, la réalisation d'équipements sportifs. Elle est également responsable des réseaux d'assainissement, de la collecte des déchets... et de biens d'autres services à la population.

Ses moyens financiers : La CCPLD dispose de quatre principaux types de ressources

- ▶ Des recettes fiscales provenant des entreprises
- ▶ des recettes fiscales provenant des ménages
- ▶ une dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat
- ▶ Des emprunts et des subventions.

La CCPLD est pilotée par un conseil communautaire composé des représentants des communes qui la constituent. Parmi eux, sont élus un président et des vice-présidents. Le nombre de conseillers communautaires par commune dépend du nombre de ses habitants, mais chacune des communes dispose au minimum d'un représentant.

Les élections de mars permettront aux citoyens des communes de plus de 1000 habitants d'élire directement leurs conseillers communautaires.



SPECIAL ELECTIONS **23 mars 2014 : 1^{er} tour des élections municipales**

Vous allez voter le 23 mars prochain pour le 1^{er} tour des élections municipales. Outre le changement de mode scrutin, évoqué dans le bulletin municipal de janvier 2014, les changements concrets porteront sur **3 points** :

1) JUSTIFICATIF D'IDENTITE

Tout électeur doit se présenter muni d'une pièce d'identité.

Essentiellement : carte d'identité, passeport (même périmé)

Egalement : carte vitale avec photo, permis de conduire, permis de chasse, carte de famille nombreuse SNCF, attestation de dépôt d'une demande de CNI (tous ces documents en cours de validité).

2) BULLETINS NULS

Vous allez voter pour une liste, et non plus pour des candidats.

Pour que le bulletin soit valide, il ne doit comporter aucune modification. On ne peut plus :

- Rayer des noms sur la liste ;
- Ajouter des noms sur la liste. Le panachage n'existe plus.
- Modifier l'ordre des candidats sur la liste.

3) LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Ils seront élus en même temps que les conseillers municipaux, c'est-à-dire au suffrage universel direct.

Les bulletins de vote des différentes listes comporteront 2 rubriques séparées :

- la liste des candidats pour les élections municipales ;
- la liste des candidats pour siéger au Conseil Communautaire.

Cette dernière liste est bien sûr composée de noms également présents dans la rubrique des candidats aux Municipales.

Les conseillers communautaires sont, comme par le passé, obligatoirement des conseillers municipaux.

Cette seconde liste ne doit pas non plus être modifiée.

COMMUNIQUE DE LA LISTE SORTANTE **« ENSEMBLE, SOLIDAIRES »**

« Les membres de la liste "ENSEMBLE ET SOLIDAIRES" se rendront dans vos quartiers prochainement. Si vous le souhaitez, nous pourrions échanger sur notre bilan et notre programme. Un questionnaire vous sera distribué, vous pourrez ainsi nous communiquer vos remarques et vos idées pour continuer à bien vivre à Logonna.

Vous serez également les bienvenus à notre **réunion publique samedi 15 mars à 10h00, salle Kejadenn.**

Nous pourrions aussi nous rencontrer lors de notre permanence, samedi 8 mars, de 10h à 12h, à l'étage de la salle des anciens. »

COMMUNIQUE DE LA LISTE « LOGONNA, **DYNAMIQUE CITOYENNE »**

« La liste « Logonna, dynamique citoyenne » vous invite à participer à leurs deux prochaines **réunions publiques qui se tiendront :**

- **Le samedi 1er mars 2014 à 20h00 à la salle Kejadenn**
- **Le samedi 15 mars 2014 à 20h00 à la maison des Anciens**

Par ailleurs, 4 permanences seront également assurées à la salle des Anciens (1er étage):

- Lundi 3 mars 10h - 12h
- Mercredi 5 mars 17h - 19 h
- Mardi 11 mars 9h - 11h
- Vendredi 21 mars 14h - 16h

Ces moments d'échange avec les logonnais seront pour nous, l'occasion d'aborder la suite de notre programme et de vous présenter nos motivations. Ils vous permettront également de faire la connaissance des membres de notre liste

Notre site : logonna2014.com

OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE
DE 8H00 à 18H00

Bureau 1 : salle Kejadenn
Bureau 2 : nouvelle mairie

GRAND SPECTACLE DE CIRQUE !!!



Au cours du mois de février, les élèves des classes de maternelles et de CP ont travaillé avec la troupe du « cirque français ». Après plusieurs séances d'entraînement aux acrobaties et autres numéros d'équilibrisme, les enfants ont offert à leurs parents un spectacle digne de professionnels. Ravis, enfants, parents, maîtres et maîtresses garderont de ce moment un souvenir inoubliable.

« Nous avons fait le funambule, l'acrobate, le trapéziste, l'équilibriste sur la boule et le rouleau américain. C'était génial, trop, trop génial ! Il y avait des boissons, des pop corn, des bonbons....pendant la pause du spectacle. »

Les élèves de grande section

Roméo : J'aimais bien tout.

Lucie : J'ai préféré le trapèze et les roulades.

Lucile : Tout le monde avait mis son tee-shirt « clown ».

Kalissa : Le papa qui passait sous la barre avec le clown siffleur.

Valentine : Moi, j'ai adoré le chapiteau.

Wallis : Mes ballerines étaient roses et mon jogging mauve !

Léa : J'étais malade mais j'adore le cirque.

Elouan : Mes parents m'ont regardé mais pas mon frère.

Jules : Mes parents m'ont félicité.

Léna : La musique de cirque était belle et pas trop forte.

Théo : Moi, j'ai bien aimé les lions !

Margot : J'ai presque pas eu peur pour le grand ascenseur.

Fantine : Moi c'était pour le petit ascenseur.

Gabin : J'ai bien aimé voir mes parents.

Zoé : J'ai préféré le jonglage des raquettes en feu.

Léandre : Ma préférence c'était Yolande avec son micro.

Les élèves de moyenne section

BRIC A BRAC : Ne jetez plus ! L'APE récupère tout ce dont vous voulez vous débarrasser (livres, bibelots, jouets, outils, petits meubles...) pour son vide-grenier annuel organisé le dernier samedi de juillet. Enlèvement à domicile possible. **Contact : C. Dolou 02 98 20 65 22**

MENU CANTINE

Lundi 17/03	Mardi 18/03	Jeudi 20/03	Vendredi 21/03
Croissant Du Barry Jambon blanc Purée de pdt Kiwi – Crème dessert chocolat	Crème de champignons Sauté de veau Carottes bio braisées Yaourt bio sucré – Fruit – Pain bio	Potage bio vermicelles Poulet label – Gratin dauphinois Salade de fruits	Salade du Léon Dos de lieu Purée carottes potiron Vache qui rit – Pomme bio
Lundi 24/03	Mardi 25/03	Jeudi 27/03	Vendredi 2/03
Salade de betteraves bio Langue de bœuf – Lentilles bio Yaourt sucré bio	Potage maison Saucisse de Montbéliard Pdt au four Comté – Fruit bio	Couscous poulet chipolatas Fruit – Glace au lait bio	Crème de choux-fleur/carottes Filet de saumon Gratin de légumes Orange bio



■ LA PAROISSE

HORAIRE DES MESSSES

Les samedis à Daoulas à 18h00

Les dimanches à 10H30

2/03	Irvillac
9/03	Hôpital-Camfrout
16/03	Logonna-Daoulas
23/03	Saint-Urbain
30/03	Daoulas

► Les associations

A Logonna-Daoulas

■ CLUB CULTURE ET LOISIRS

Mardi 25 mars à 14h00, l'atelier bricolage lance sa nouvelle collection de bijoux fantaisie !

Les ateliers couture (le mercredi de 9h à 12h) et tricot/crochet (le jeudi de 14h à 16h) vous permettent de concrétiser vos envies de mode...

Contact : 02 98 20 63 79

Le programme complet du mois est disponible au club, dans la salle des Anciens.

■ ASAMBLES

Le programme des activités mensuelles est consultable sur le site de la commune.

Jeudi 27 Mars : Visite des Elevages Saveol Nature au Lieu-dit « Kervao » à Guipavas

« 5000 m² de serres, 1 400 m² de hangar, le bâtiment qui abrite désormais Savéol Nature aura nécessité un investissement de 2,5 millions d'euros. Grâce à lui, Savéol Nature confirme aussi sa volonté de s'inscrire dans une démarche de développement durable, remplissant en parallèle une véritable mission sociétale : neuf éleveurs entomologistes et quatre techniciens chargés du suivi de la protection biologique des cultures travaillent en permanence au sein de cet équipement, visant à maintenir et à développer le savoir-faire de Savéol. Le bâtiment respecte quant à lui un cahier des charges strict : 800 m² de toiture équipés de panneaux photovoltaïques, et recyclage de la totalité de l'eau utilisée. »

Covoiturage 2€ au départ du parking devant la poste de Daoulas, départ à 13h30. Inscription obligatoire avant le 20 mars (places limitées).

asambles.logonna@gmail.com

JPV au 02 98 20 64 55

■ « SPORT BIEN-ÊTRE »

Le printemps arrive, bougeons-nous ! **Un stage de zumba** sera organisé samedi 5 avril de 14h à 16h à la salle de gymnastique de l'école. 7€/personne
Inscription : S. Peteau 02 98 20 71 41 (après 18h)

Marche : Lundi 17/03 Treflevenez château de Kerezellec, Lundi 24/03 : Rumengol Ty Jopic, Lundi 31/03 : Belvédère à Rosnoën. Covoiturage à partir de la place du Marché à 13h45, retour vers 17h00.

Yoga du rire : Samedis 15 et 29 mars de 10h à 11h à la salle de motricité de l'école (entrée rue des Ecoles).

■ LA BIBLIOTHEQUE

FOIRE AUX LIVRES (5^{ème} édition)

SAMEDI 5 AVRIL 2014

de 9h00 à 16h00 salle Kejadenn

Réservez dès maintenant un emplacement et venez vendre vos livres. 2€ le mètre

Attention !
La permanence
de lundi 17 mars
sera annulée
pour travaux.

Permanences

Lundi : 16h30/18h30 -

Mercredi : 16h30/18h30

Vendredi : 16h30/18h -

Samedi : 10h15/12h15

Inscription familiale : 12€/an ou 28€/an

02 98 20 66 29 – bibliotheque.logonna@orange.fr

■ ANCIENS COMBATTANTS

L'association des Anciens Combattants de Daoulas étant dissoute, une bonne partie de ses membres nous a rejoints.

Lors de notre Assemblée Générale, nous avons convenu d'alterner les cérémonies entre les deux communes, (en accord avec les municipalités). C'est ainsi que nous commémorerons la "journée Nationale du souvenir et du recueillement pour les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc" de la manière suivante :

Le mercredi 19 mars à 10h30 : rendez-vous devant le Monument aux Morts de Daoulas, pour un simple mais émouvant dépôt de gerbe et un recueillement en compagnie des Porte-Drapeaux et des Elus des deux communes. (covoiturage au départ de Logonna, à 10h15).

Le même jour à 11h00, devant le Monument aux Morts de Logonna-Daoulas, en compagnie de nos camarades de Daoulas, cérémonie complète habituelle.

L'association vous invite à l'issue de la cérémonie, à prendre le verre de l'amitié.

Renseignements: André Ségalen : 02 98 20 71 21.



Charnaval de Logonna : Répétition générale « Les moussaillons sur le pont ! »

Le samedi 12 avril, l'association Charnaval et l'Association des Parents d'Elèves (APE) proposent aux Logonnais une répétition générale du défilé du carnaval, avec la participation des enfants de l'école.

Le char, le cortège dansant, les enfants de Logonna défilent en musique dans la rue principale à partir de 15 heures, ce sera l'occasion pour les habitants de découvrir les prouesses techniques et artistiques des futurs festivaliers et de passer un agréable moment.

15 h00 : rassemblement du char et du cortège place du Marché

Départ du défilé : route du Marché, rue de Park Bras, rue Ar Mor, arrivée devant la salle Kéjadenn

Le char sera ensuite exposé, une représentation générale de la chorégraphie clôturera le défilé.

La fête va continuer : la buvette et le repas du soir salle Kéjadenn sont proposés par l'APE.

Repas sur réservation : par l'école pour les parents d'élèves, et dans les commerces : Ty U, le Celtic (chez Dada), La Grignotière, l'Escale, La Venelle du Boulanger, les réservations sont possibles jusqu'au 31 mars.

Repas Paella : 12€ par adulte, (apéro, dessert, café compris) 6 € par enfant (menu enfant charcuterie chips)
Possibilité également d'acheter des parts de paella à emporter

**Le carnaval de la Lune Etoilée de
Landerneau : 25, 26 et 27 avril prochains**



CONCOURS DE DESSIN

L'association des commerçants « Entreprendre à Logonna » organise un concours de dessin pour Pâques, sur le thème de...Pâques! Les enfants sont invités à déposer leur dessin à la boulangerie avant le 9 avril dernier délai. Les dessins seront affichés en salle des anciens le 12 avril à 14h30, où les lots seront remis aux gagnants. N'oubliez pas d'y mettre votre nom, votre âge, numéro de téléphone et adresse au dos. **Avis aux jeunes artistes !**

■ FETE DE LA MUSIQUE



Vous êtes musicien, vous chantez, vous êtes seul ou vous avez formé un groupe ? Une scène sera à votre disposition le vendredi 27 juin. Tous les styles seront les bienvenus. Pour tout renseignement, Marina PIQUERY : 02 98 20 71 70 / letertre.marina@neuf.fr

■ LES ARCHERS LOGONNAIS

Clément Fragni médaillé de bronze au championnat de France de tir en salle.

Le championnat de France de tir en salle vient de se dérouler à Boé près d'Agen. Clément Fragni, jeune licencié du club des Archers Logonnais avait obtenu sa qualification et participait à son premier championnat de France en salle. Après un début de compétition un peu difficile à cause du stress, Clément s'est vite repris pour gagner un à un ses duels. Malgré une défaite en demi-finale, il a su garder toute sa lucidité pour aller décrocher une médaille de bronze. Ce bon résultat est de bon augure pour la saison extérieure qui démarre.



Clément Fragni sur le podium (à droite)

Et ailleurs...

■ **VIDE GRENIER DE L'A.P.E. DE DAOULAS** : dimanche 6 avril parking du Super U. Le mètre linéaire est à 3€, l'entrée 1€ (gratuit pour les moins de 12 ans).

Inscriptions : daoulas.videgrenier@gmail.com.

■ FOIRE A LA PUERICULTURE

Organisée par la Maison des Assistantes Maternelles dimanche 27 avril 2014 à l'Hôpital-Camfrout. Réservation du mètre linéaire dès maintenant.

MAM an neizhig : 02 30 82 56 13 / 06 04 44 51 56



■ SECOURS CATHOLIQUE

Les "rencontres-amitié" proposées par les bénévoles du Secours Catholique : une façon de se retrouver chaque 2ème mardi du mois de 14h à 16h30 autour de jeux de société suivis d'un goûter. Local : 7, route de Daoulas à Irvillac. Ces après-midi sont ouvertes à tous. **Prochaine rencontre, le 11 mars. Contact : 02 98 20 03 10**

Les bénévoles de l'équipe de Daoulas-Le Faou tiennent une **permanence d'accueil** dans le local situé 7, route de Daoulas à IRVILLAC, le mardi de 10h30 à 11h30 et le samedi matin sur rendez-vous au 06 76 74 08 43. Il est également possible d'appeler ce numéro en cas de besoin urgent.

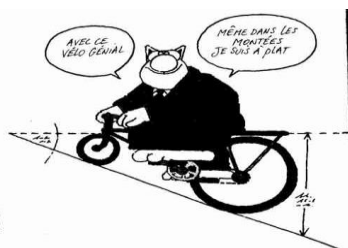
■ SECOURS POPULAIRE

Permanence au 3, bis route de la Gare à Daoulas, vestiaire le mardi de 9h30 à 11h30, alimentaire et vestiaire le mercredi de 13h30 à 16h. **Contact : 02 98 25 92 20 ou 02 98 07 09 02**

Vous voulez apprendre à réparer votre vélo
vous cherchez un vélo, vous donnez un vélo...

**RENDEZ-VOUS DIMANCHE 9 MARS
DE 10H à 13H QUAI DU VALY DAOULAS**

A la Caravane Atelier de retap / récup / re-cycle
Café, thé, soupe - Atelier mono-cycle pour tous -
Vélo Kiosque avec PY Unguran
Dans le cadre de TOUS A VELO



Atelier participatif - Prix libre
Kernevodenn Initiatives Locales de Transition
contact@kilt.infini.fr 06.76.84.19.60

► Petites annonces

→ Vends ancienne table bistrot en marbre et fer forgé patiné. Dimensions L. 120cm x l. 60cm x H 72cm - Bon état. 45€: 02.98.20.09.45

→ «Nous sommes trois charpentiers/menusiers et nous cherchons un hangar à louer afin d'y installer notre atelier bois amateur. Sur la commune de Logonna-Daoulas, ça serait super. Si vous entendez parler de quelque chose, faites signe !»
Pierre : 07 61 10 84 76

→ Vends meuble TV ou informatique style Louis-Philippe en merisier massif. 4 portes, 1 tablette rétractable. L104 x P52 x H169. 110€ : **02 98 20 69 88**

→ Loue maison T4 rdc+2 étages. Belle rénovation récente, cadre calme et agréable proche et vue mer, terrasse. Disponible immédiatement. 610€
06 74 94 33 06 / 06 78 64 11 51 / 02 96 46 70 75 / 02 96 37 10 19

→ Maison à vendre sur terrain de 1915m², allée bitumée,abri voiture, terrasse de 30m². RDC : salon/s.a.m., cuisine américaine, placard, wc, garage, cellier. A l'étage : 4 ch., sdb et wc. A 2 mn du bourg
06 66 86 39 83

→ Loue terrain bord de mer, 2.20 ha pour chevaux.
02 98 20 62 75

► Emploi

■ **Association relais-travail** est à votre disposition pour de nouveaux services pour les entreprises, les collectivités et les particuliers :

Travaux de jardin (tonte, taille de haie...), réfection de volets, barrières... nettoyage de sépultures, ménage, repassage, peinture, tapisserie, réparations simples, manutention (petit déménagement), garde d'enfants (+ de 3 ans)

**1, bis rue Gaston de l'Hôpital – Landerneau
02 98 21 70 44 / www.relaistravail29.com**

→ Producteur de fraises de l'Hôpital-Camfrout recherche salariés pour cueillette et travaux agricoles
Mi-temps le matin de mars à septembre.
06 08 00 11 62